ELECTIONS LEGISLATIVES DU 4 MARS 1973

28e Circonscription - 19e Arrondissement



henri fiszbin

Candidat

Tourneur - 43 ans - marié - 2 enfants
Membre du Comité Central du Parti Communiste Français

andré sibaud

Suppléant

Forgeron - 47 ans
Conseiller de Paris depuis 1953

Madame, Monsieur,

Je m'adresse à vous et je sollicite votre suffrage comme candidat présenté par le Parti Communiste Français. Votre bulletin de vote, dans quelques jours, vous permettra un choix important. Dans nos quartiers populaires de Combat-Villette, vous pouvez, en votant communiste, contribuer au succès du Programme Commun, changer votre vie, vivre mieux, vous, vos enfants, votre famille, dans une France indépendante et démocratique.

en votant communiste, vous voterez pour lè parti qui s'est opposé dès le premier jour aux responsables de vos difficultés

Les richesses du pays échappent aux travailleurs qui les ont créées. Elles sont accaparées par une petite minorité d'exploiteurs qui multiplient les injustices. La France est, en Europe, le pays où les salaires sont les plus bas, la durée du travail la plus longue et les profits des grandes sociétés les plus élevés.

L'U.D.R. qui, depuis quinze ans, considère la France comme sa propriété essaie encore une fois de vous tromper en affirmant que vous n'avez pas le droit de mettre fin à cet immense gâchis, que vous devez pour toujours

VOTEZ HENRI FISZBIN

subir sa domination. Mais la Constitution donne au peuple français le droit de juger une politique et d'élire une majorité nouvelle. Vous avez le droit souverain de dire, à l'occasion des prochaines élections, quelle politique vous voulez pour la France.

en votant communiste, vous voterez pour le succès du programme commun, pour un changement immédiat de vos conditions d'existence

Un gouvernement de gauche :

— relévera immédiatement les salaires qui seront fixés à 1 000 F minimum ;
— abaissera immédiatement l'âge de la retraite (60 ans pour les hommes - 55 ans pour les femmes) ;
— assurera une retraite digne aux personnes âgées ;
— réduira la durée du travail (40 heures par semaine - sans diminution de salaire),
— allégera la fiscalité ;
— réalisera la construction massive de logements sociaux, tout particulièrement dans les îlots de rénovation.

Le financement de chacune de ces mesures a été étudié avec sérieux.

Le Programme Commun donne les moyens de les réaliser.

C'est pour cela que les Communistes, que vous avez toujours trouvé à vos côtés pour la défense de vos revendications, ont agi inlassablement en faveur de l'union de la gauche sur un tel programme.

comme tous les candidats présentés par le parti communiste français, je consacrerai toute mon activité à l'application immédiate de ces mesures, au respect des engagements pris

Dans notre arrondissement, qui a connu le scandale des abattoirs de La Villette, qui a vu un Député U.D.R. inculpé d'escroquerie, il est important de souligner que les communistes n'ont jamais été éclaboussés par aucun scandale. Ils sont pour vous la meilleure garantie que les engagements pris seront tenus.

Dans notre circonscription où les forces démocratiques sont puissantes, vous créerez, en votant pour le candidat du Parti Communiste Français dès le premier tour, les meilleures conditions pour l'élection d'un député communiste et pour une majorité de gauche à l'Assemblée Nationale.

Rien ne se fera sans vous. Avec vous, si vous le décidez, tout peut commencer à changer.

Le candidat — Le suppléant

VOTEZ COMMUNISTE

Vu : le candidat

Robin et Mareuge, Imprimeurs, Paris